

Département des finances et
de l'énergie
Service du registre foncier
Av. de la Gare 39, CP 478,
1951 Sion
Tél. 027 606 28 50

Office juridique



ACQUISITION DE PARCELLES PAR DES PERSONNES A L'ETRANGER

ACQUISITION PAR UNE SOCIETE

Nous référant aux art. 5, litt. c, 6 et 22 de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger et à l'art. 18 de son ordonnance d'exécution, nous vous invitons à compléter la requête relative à l'objet cité sous rubrique en produisant les pièces et éléments énumérés aux chiffres ci-après :

- 1.** *Un extrait du registre du commerce;*
- 2.** *L'acte de fondation;*
- 3.** *Les derniers statuts;*
- 4.** *Le dernier bilan;*
- 5.** *La liste des actionnaires ou des associés (identité complète, domicile, nationalité, le cas échéant autorisation de la police des étrangers) accompagnée :*
 - a) de la preuve qu'ils déclarent leurs actions ou leurs parts sociales (et éventuellement leur créance) au fisc, soit une attestation de l'autorité fiscale ou leur dernière déclaration d'impôts en photocopie conforme,*
 - b) d'une déclaration par laquelle ils attestent s'ils détiennent leurs actions ou leurs parts sociales (et éventuellement leur créance) en leur propre nom et pour leur propre compte, ou à titre fiduciaire;*
- 6.** *La liste des prêteurs, (identité et montant) si ce point ne ressort pas clairement du dernier bilan;*
- 7.** *Une déclaration de l'organe responsable attestant :*
 - a) le but de l'acquisition et l'affectation qu'il est prévu de donner à l'immeuble,*
 - b) si la société acquiert l'immeuble en son propre nom et pour son propre compte, ou à titre fiduciaire;*
- 8.** *Le mode de financement de l'acquisition, accompagné des moyens de preuve nécessaires;*
- 9.** *Si la société envisage d'édifier une construction :*
 - a) le devis au moins approximatif,*

b) le plan de financement de la construction, accompagné des moyens de preuve nécessaires;

10. *Une attestation des prêteurs selon la formulation jointe, en annexe, dans la mesure où les prêts sont destinés à financer l'acquisition et / ou la construction.*

Selon les circonstances, la production d'autres pièces ou éléments pourrait s'avérer nécessaire.

Veillez agréer, Maître, nos salutations distinguées.

OFFICE JURIDIQUE

Annexe : *ment.*